

SEPTEMBRE 2016 Num : 55

VOTRE COM'FORM

Joëlle NOLDIN

Sevrans

☎ 06 12 35 79 67

Jean Luc NOURY

Claye Souilly

☎ 06 45 86 75 68

Nadia AYAD

Ollioules

☎ 06 28 70 24 30

Dominique MOUALEK

Chamnord

☎ 06 71 22 94 97

Magalie ARNOULD

St Pierre des Corps

☎ 06 47 43 41 68

Sylvette HOULIER

Lievin

06 68 99 04 90

Isabelle SABARD

Angers Grand Maine

☎ 06 32 18 15 42

Flash Réunions
12 juillet 2016

Certificats de Qualification Professionnelle :

- Point sur les CQP salariés en poste en cours
- Déploiement du CQP Assistant commercial
- Présentation des nouveaux CQP renouvelés

**Présentation de l'application
« Bienvenue chez Carrefour »
(Intégration jeunes embauchés)**

LES RENDEZ VOUS « FORM'PROF »

Depuis de très nombreuses années, j'ai fait le choix de m'engager » dans le domaine de la formation. Un sujet si complexe et qui ne cesse d'évoluer. Au cours de mes rencontres je constate que bien souvent le salarié ressent la formation comme un « outil » pour l'entreprise, qui lui est imposé.

Mais lorsque j'approfondie mes échanges, je fais de belles découvertes, qui me rassurent, moi qui crois « encore » que la formation est un formidable outil aux services des salariés.

Formation pour apprendre à mieux maîtriser l'évolution du métier, ou pour changer totalement de parcours professionnel par exemple du P.G.C au métier de BOUCHER. Et cela grâce aux **parcours de formations certifiants CQP** salariés en poste.

Formation TUTEUR, EVOLUPRO.....bref une offre formation encore trop peu connue, et voilà c'est bien ça le problème.

Le salarié a besoin aujourd'hui d'avoir tous les éléments nécessaires pour se repérer dans l'offre de formation (et de certification) et avoir les moyens d'y accéder d'une façon pratique.

Les rendez-vous formation, pour les représentant(e)s du personnel (CCE et CE) seront l'occasion de faire des propositions pour modifier ou améliorer le plan de formation envisagé par Carrefour.

Un petit rappel :

- **Avant le 10 septembre** : remise des documents aux représentants du personnel.

Avant le 1er octobre : 1ère réunion pendant laquelle l'employeur présente aux membres du CE, les orientations de la formation dans l'entreprise, le bilan des actions de formation mises en œuvre dans le cadre du plan de formation de l'année antérieure, le bilan provisoire des actions de formation réalisées pour l'année en cours.

- **Avant le 10 décembre** : remise des documents aux représentants du personnel.

Au plus tard le 31 décembre : 2ème réunion portant sur le projet de plan de formation 2017. A l'occasion de cette 2ème réunion, l'employeur doit soumettre aux représentants du personnel la nature des actions proposées en les distinguant par catégorie.

Au-delà de l'analyse des nombreux documents, la rencontre des salariés, et le recueil des souhaits, sont indispensables, pour émettre un avis motivé. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter, les membres de la **COM'FORM**. Bonne lecture. Syndicalement !

Joëlle NOLDIN
Référente form'Pro

1) Certificats de Qualification Professionnelle

A) Point sur les CQP salariés en poste en cours

Alban BAUDRY se présente et explique sa mission. Il travaille avec les 7 responsables régionaux de l'école CARREFOUR, afin de communiquer sur les dispositifs formation, ceci dans un objectif de soutenir les MRH en magasin. Dans le cadre du pacte social Carrefour Hypermarchés s'est engagé dans la démarche CQP pour renforcer l'employabilité des salariés en poste déjà titulaire d'un CDI.

Il s'agit de proposer à des salariés en poste dans l'entreprise, et titulaire d'un CDI, de s'engager dans une démarche CQP afin de valoriser et/ou d'acquérir de nouvelles compétences et de leur permettre d'être acteur de leur parcours professionnel.

⇒ Une leaflet a été élaborée afin d'accompagner les managers

⇒ Une prime de 75 euros brut attribuée au salarié à l'obtention du CQP.

Les CQP sont mis en œuvre par l'entreprise, et sont validés par un jury paritaire au sein de notre branche professionnelle. Il s'agit de la C.P.N.E

A date, et depuis la mise en place du Pacte Social en 2014, 366 collaborateurs en poste se sont engagés dans une démarche de CQP.

CQP salariés en poste	Nombre	Lancement Sur 2016	En cours Depuis 1/10/2015	Obtenus A date
CQP ANIMATION RAYON	312	85	220	16
CQP BOUCHER	51	9	32	26
CQP EMPLOYE DE COMMERCE	3	0	3	0

Questions- observations FO :



Les membres FO soulèvent le manque de communication en magasin, qui bloque ainsi la mise en œuvre de ce dispositif qui permet pourtant aux salarié(e)s en poste de se qualifier. Au vue d'un effectif toujours aussi tendu, la formation n'est pas d'actualité dans les magasins.

La leaflet CQP présenté n'a pas été distribuée dans les magasins.

Les journées portes ouvertes « journée de l'employabilité » prévues n'ont pas été organisées.

Formation tuteurs : des changements sont-ils intervenus, car nous avons un manque d'information.

La plaquette formation n'a toujours pas été communiquée aux membres de la commission formation

FO demande à la Direction de remettre en place les portes ouvertes et de privilégier la communication sur ces dispositifs formations conformément aux accords d'entreprise.

Réponses de la Direction

La Direction est tout à fait d'accord la communication est essentielle. Les journées de l'employabilité seront réactivées, et faciliteront la communication. La leaflet CQP sera communiquée. L'ECC employé va être informatisé. Les managers vont ainsi saisir les ECC employés. C'est un moyen à grande échelle de relever les points forts et les points faibles. Le parcours de formation manager sera enrichi par un module sur les dispositifs de formation professionnelle.

Le catalogue formation sera remis aux membres de la commission, un autre catalogue est prévu pour octobre.

Concernant les tuteurs 500 à 600 tuteurs ont reçu le parcours de formation sur 3 jours

B) Déploiement du CQP Assistant commercial

Alban BAUDRY présente un rappel NAO 2015 sur la création du poste « Assistant Commercial ».

- ✓ **Salariés concernés: Emplois de niveau 1 ou 2 de la filière « vente » ou « caisses accueil » et ayant au moins 5 ans d'ancienneté.**
- ✓ **Répartition horaire:** 60% de son temps de travail sur un poste principal et 40% de son temps de travail sur un poste secondaire
- ✓ **Ces salariés bénéficieront d'un parcours de formation individualisé leur permettant l'obtention d'un CQP « Employé de commerce » dans le cadre d'une Période de Professionnalisation.** (Le salarié s'il le souhaite peut réaliser son CQP en mobilisant son CPF).
- ✓ **Durée :** Parcours minimum en période de professionnalisation sur 1 an maximum, de 77 heures, par l'école CARREFOUR.

Le CQP employé de commerce peut être décliné en 4 options:

- 1) Caisse/ Libre-Service
- 2) Libre-Service/ Caisse
- 3) Caisse / Vente stand vente traditionnelle
- 4) Vente trad. vente stand / Libre-service (L'option 3 et 4 ont le même référentiel d'évaluation quel que soit l'activité principale)

Le tutorat: Organisation pour l'évaluation CQP par le tuteur ou garant

Le tuteur nommé, formé, doit appartenir **au rayon du nouveau métier du candidat.** Il réalisera l'évaluation du dossier CQP dans le cadre des mises en situation de travail.

Un garant (généralement le Manager Caisse ou manager Rayon) évaluera le candidat sur l'activité principale liée du dossier CQP.

Les formateurs de l'école sont en soutien de ce processus d'évaluation

Les Evaluations seront réalisées et inscrites dans le dossier par le tuteur et le garant.

Le formateur de l'école Carrefour accompagnera le tuteur et le garant dans le formalisme et le contenu des évaluations

Le dossier complété sera transmis après la fin du parcours de formation par le responsable de l'école Carrefour à la CPNE pour validation par le jury CQP.



Depuis le début de l'année, 3 promotions ont été lancées dans les régions sud-est / ile de France/ grand nord, qui représentent **100 salariés**. Les parcours de formation C.Q.P vont débuter le 01 octobre 2016. Les nouveaux référentiels et grilles associées seront utilisés par le TUTEUR qui est garant devra donner lieu à une évaluation sur la base des nouvelles grilles issue des nouveaux référentiel, c'est bien le tuteur qui est garant.

DO Sud Est : 1 promotion (13 Mai) St Clément 4/St Jean 1/Avignon 1

DO IDF : 1 promotion (11 Juillet) Venette 5

DO Grand Nord : 1 promotion (18 Avril) Charleville 2 /Cernay 3/ Laon 1

Sur le 2eme semestre lancement de : 13 Nouvelles Promotions. Environ 100 Assistants Commerciaux en cours de recrutement !

Questions- observations FO

Les membres FO, font remarquer à la Direction, que ce dispositif peine à se mettre en place. Dans certain magasin, des employés exercent la nouvelle fonction « assistant commercial » sans avoir intégré le parcours de formation C.Q.P.

FO demande à la Direction de faire un rappel aux directeurs des magasins, afin que ce dispositif soit appliqué comme prévue dans l'accord et uniformément dans tous les magasins.



Réponses de la Direction.

Concernant la mise en place de la formation dans le cadre du CQP, cela nécessite un certain nombre de participants. Néanmoins une session peut être ouverte un rappel sera fait dans ce sens. En conclusion, toutes les régions ont lancé une promotion CQP, ce qui représente une centaine d'assistant(e)s commerciaux à date.

C) Point sur les CQP rénovés.

Présentation Alban BAUDRY. Pour faire suite à l'évolution du contexte législatif (création du CPF notamment) et des besoins de la branche, la Commission Paritaire Nationale pour l'emploi (CPNE) du Commerce de détail et de gros à prédominance a rénové et développer son offre CQP. Créer ou revoir les référentiels de formation, de compétences des CQP. Simplifier les évaluations. Créer des blocs de compétences communs à tous les CQP. Inscrire les blocs sur la liste d'inventaire de branche CPF.

Les grands principes

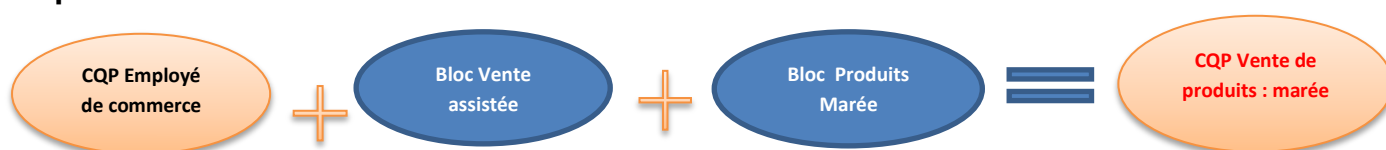
EN BREF

- Des CQP créés, évalués et délivrés par des professionnels du secteur de la grande distribution alimentaire.
- Des CQP créés ou rénovés en réponse aux besoins des entreprises et des salariés (étude de l'observatoire en 2014/2015).
- Des CQP pouvant correspondre chacun à un ou plusieurs métiers exercés au sein de la branche. Des CQP construits par bloc de compétences, dans le sens de la réforme de 2014, favorisant les logiques de passerelles entre différents métiers/activités, ainsi que les parcours progressifs et individualisés
- Des CQP éligibles au CPF, à la PP et au CP.
- Les CQP par site de travail : Magasin et entrepôt.
- Des CQP par blocs de compétences
- Les principales caractéristiques

Le nouveau paysage des CQP dans la branche

Commerce vente	Métiers de bouche et de l'alimentaire	Animation/Management	Logistique
Employé de commerce	Boucher	Animation opérationnelle en magasin	Préparation de commandes
Vente de produits : non alimentaires	Boulangier	Animation opérationnelle en entrepôt	Agent logistique (CQPI)
	Vente de produits : Fromages	Management opérationnel en magasin	
	Ventes de produits : Marée	Management opérationnel en entrepôt	
	Vente de produits : Charcuterie	Management opérationnel spécialité gestion d'un point de vente	
	Vente de produits : Vins et spiritueux		
	Vente de produits : Fruits et légumes		

Les passerelles, pour exemple illustration: Du CQP Employé de commerce au CQP « Vente de produits : Marée »



2) Présentation de l'application « Bienvenue chez Carrefour » (Intégration jeunes embauchés)

Présentation Guillaume GUICHARD : La première version de présente « l'appli-web » « bienvenue chez carrefour », à destination des nouveaux embauchés, avant leur accueil en magasin. Les informations : présentation du groupe, avec l'historique de Carrefour, des renseignements divers sur le magasin. Cette appli a vocation à évoluer en fonction des métiers. Une communication sera faite à l'ensemble des managers en magasin.

FO rappelle l'importance de l'accueil en magasin, et confirme que cette appli est un plus, mais ne doit pas se substituer à la réussite de l'intégration par la formation.

Vos rédacteurs : Nadia AYAD- Sylvette HOULIER